

La médiation devant la Cour de cassation

07/07/2021



Le groupe de travail sur la médiation devant la Cour de cassation a rendu son rapport. La médiation dispose, au stade du pourvoi en cassation, d'un formidable potentiel. Possible en l'état actuel des dispositions législatives et réglementaires, ses modalités de mise en œuvre requièrent néanmoins d'être adaptées aux spécificités de la procédure érigée devant la Haute juridiction.

A l'automne dernier, le groupe de travail « *médiation devant la Cour de cassation* », composé de magistrats du siège, de magistrats du parquet général, de la directrice de greffe de la Cour de cassation ainsi que de l'Ordre des avocats aux Conseils, était installé afin de réfléchir à l'opportunité et à la faisabilité de développer la médiation devant la Cour de cassation.

Le fruit de sa réflexion a été présenté aux membres de la Cour de cassation lors d'une séance de restitution en Grand'chambre le 25 juin.

S'il est apparu qu'à droit constant, la médiation pouvait être mise en œuvre au stade de la cassation, le groupe de travail a considéré que des réformes de nature réglementaire étaient nécessaires afin de rendre la médiation

devant la Cour de cassation efficace et pérenne. La volonté du groupe de travail « médiation devant la Cour de cassation » aura été d'inscrire la Cour de cassation dans la dynamique de promotion de la médiation que connaissent déjà les juridictions du fond, en en structurant le procédure, sans la rigidifier, au risque de s'éloigner de ce qui la caractérise en premier lieu : la souplesse.

Les propositions pratiques et concrètes formulées par le groupe de travail pour assurer un développement pérenne de la médiation au niveau de la cassation, pourraient ainsi participer à la promotion des modes amiables de règlement des différends.

Un comité de pilotage sera instauré pour évaluer régulièrement le développement de la médiation devant la Cour de cassation. Le rapport du groupe de travail « *médiation devant la Cour de cassation* » a été adressé à la Chancellerie.

Rapport du groupe de travail "Médiation devant la Cour de cassation"

07/07/2021

[↓ TÉLÉCHARGER \(PDF - 1.13 MO\) >](#)



Pour aller plus loin

[LIRE L'ARTICLE DE 'DALLOZ ACTUALITÉ' >](#)

[CONSULTER LA PAGE DÉDIÉE AUX TRAVAUX DE RÉFORME >](#)

Réformes